

• L'ADAV part en guerre contre les îlots

samedi 21.03.2009, 04:50 - La Voix du Nord

Trois associations cyclistes ont fait hier une démonstration in situ des dangers encourus par les cyclistes sur les axes équipés d'îlots, qui ne laissent aux automobilistes d'autre choix que de raser les vélos.

Il est 17 h 30 sur la D630 qui traverse Saint-Saulve. Fin de semaine, sortie des bureaux, l'affluence est forte sur la route. Au niveau de la mairie, une quinzaine de cyclistes vêtus de gilets fluorescents et pour certains de bâtons longs de trois mètres posés en travers du guidon. L'antenne valenciennoise des associations Droit au vélo (ADAV), Citoyenneté routière et le Vélo-Club Amicale de Saint-Saulve se sont réunis pour « *sensibiliser les automobilistes mais aussi les techniciens de la voirie* » aux risques encourus par les cyclistes en raison des îlots. Les îlots, ce sont ces bandes décoratives qui séparent deux voies en ville pour éviter les dépassements. L'initiative est louable, mais pénalise les cyclistes. Au niveau de ces îlots, il est impossible pour les automobilistes de respecter la distance minimale d'un mètre requise pour doubler un cycliste.

Les associations ont donc décidé, pour une heure, d'installer des panneaux rappelant cette règle inscrite au code de la route au niveau des îlots situés sur la D630 et de munir leurs guidons de longs manches à balai pour que les automobilistes prennent conscience de ce que représente vraiment la distance légale à respecter. Alain Legrand, membre de l'ADAV, estime qu'en termes d'aménagement cycliste, le Valenciennois a « *un retard considérable* ». Les associations sont pourtant consultées par les mairies ou les communautés d'agglomération lors de projets de travaux de voirie. Mais il explique que si « *les élus nous reçoivent assez bien, le contact est plus difficile avec les techniciens* ». • G. P.

